

Elaboration du Plan Local
d'Urbanisme intercommunal

4.4.1.
Règlement graphique
CLION-SUR-INDRE Nord-Ouest

1/5000

Le Président
Gérard NICAUD

Vu pour être annexé à la délibération d'arrêté
du ... du projet d'élaboration du
Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la
communauté de communes du Châtillonnais-
en-Berry

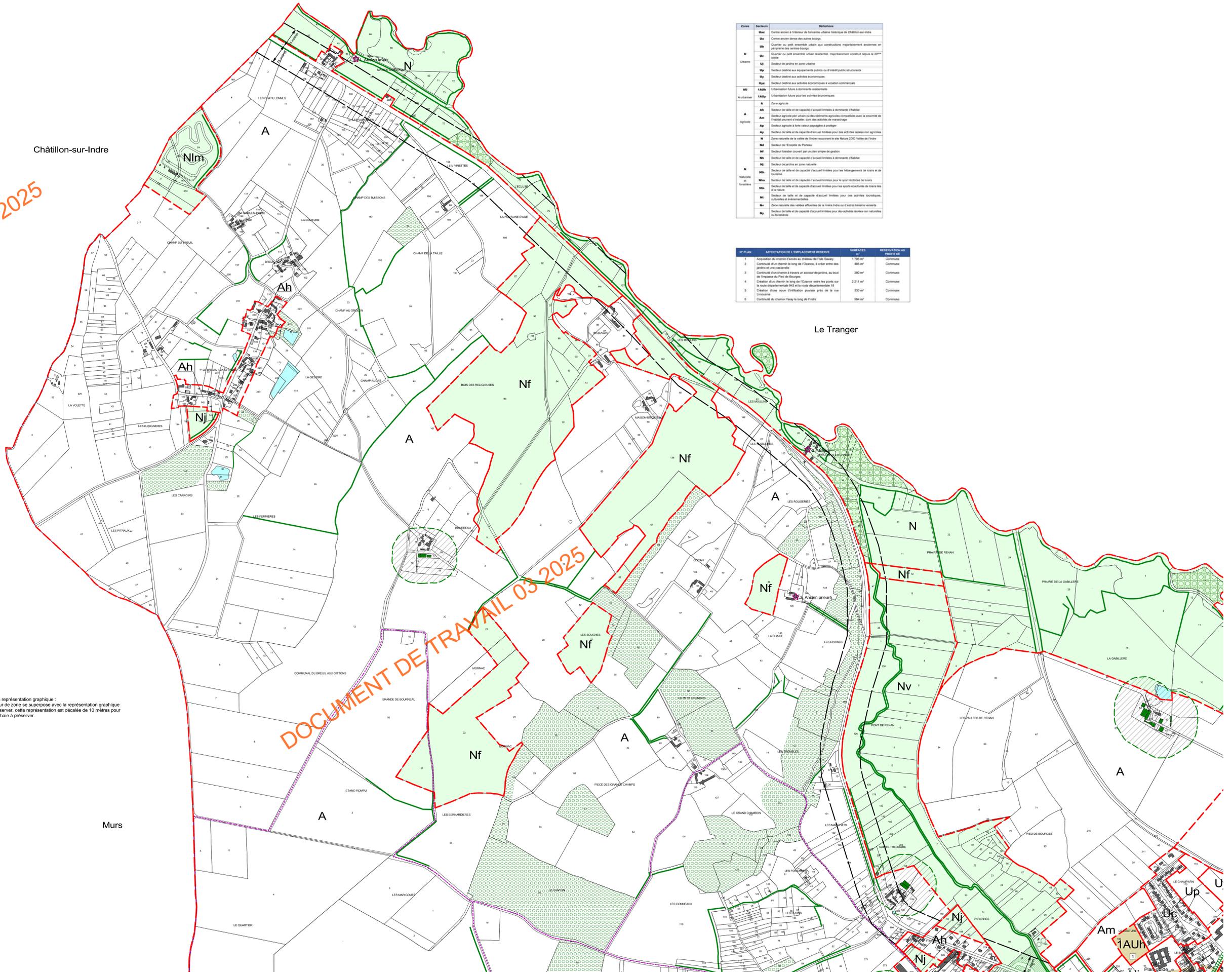
Communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry
1, rue Maurice Davallon
36700 CHATILLON-SUR-INDRE

LEGENDE

- Limite et désignation de la zone ou du secteur : U, AU, A
- Limite et désignation de la zone ou du secteur : N
- Emplacement réservé et numéro d'opération
- Secteur urbain d'orientations d'aménagement et de programmation et n° d'OA (dont point de vue : )
- Rue ou partie de rue à règlement particulier
- Recul des constructions et installations imposé au plan de zonage
- Secteur où la délivrance d'un permis de construire peut être subordonnée à la démolition de tout ou partie des bâtiments existants
- Secteur urbain/périurbain où les constructions doivent respecter des dispositions réglementaires particulières du PLU
- Bâtiment en zone agricole ou naturelle et forestière, pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Parcelle bâtie ou avec permis de construire ou d'aménager (et déclaration préalable d'aménagement) accordé
- Recul minimum obligatoire le long d'une voie classée à grande circulation : 75 mètres
- ELEMENT A PRESERVER
- Espace boisé classé à conserver ou à créer : bois, haie
- Environnement : bois
- Paysage : espace vert urbain
- Environnement : haie ; arbres d'alignement et arbre remarquable isolé
- Paysage : élément bâti
- Environnement (hydraulique) : fossé
- Cheminement piéton (plan départemental d'itinéraire de promenade et de randonnée, et autre cheminement)
- ETAT DES LIEUX (année 2022)
- Bâtiment agricole
- Périmètre de 100 mètres autour d'un bâtiment agricole (indication pour information et prévention)



Précisions sur la représentation graphique :
Lorsqu'un contour de zone se superpose avec la représentation graphique
d'une haie à préserver, cette représentation est décalée de 10 mètres pour
bien identifier la haie à préserver.



Zones	Secteurs	Définitions
U	Ua	Centre ancien à l'extérieur de l'ensemble urbain historique de Châtillon-sur-Indre
	Ua	Centre ancien dense des autres bourgs
	Ua	Quartier ou petit ensemble urbain aux caractéristiques morphologiques anciennes en périphérie des centres bourgs
	Ua	Quartier ou petit ensemble urbain résidentiel, majoritairement construit depuis le 20 ^{ème} siècle
	Ua	Secteur de jardins en zone urbaine
	Ua	Secteur destiné aux équipements publics ou d'intérêt public structurants
AU	AUa	Secteur destiné aux activités économiques
	AUa	Secteur destiné aux activités économiques à vocation commerciale
	AUa	Urbanisation future à dominante résidentielle
	AUa	Urbanisation future pour les activités économiques
A	A	Zone agricole
	Aa	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées à dominante d'habitat
	Aa	Secteur agricole péri-urbain ou des bâtiments agricoles compatibles avec la proximité de l'habitat pavillonnaire à proximité de zones d'activités de commerce
	Aa	Secteur agricole à forte valeur ajoutée et à usage agricole
	Aa	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour des activités isolées non agricoles
	A	Zone naturelle de la vallée de l'Indre assurant le site Natura 2000 Vallée de l'Indre
	Na	Secteur de l'écluse de Porteur
	Na	Secteur forestier couvert par un plan simple de gestion
	Na	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées à dominante d'habitat
	Na	Secteur de jardins en zone naturelle
	Na	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour les logements de loisirs et de tourisme
	N	Na
Na		Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour les sports et activités de loisirs liés à la nature
Na		Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour des activités sportives, culturelles et récréatives
Na		Zone naturelle des vallées affluentes de la Indre Indre ou d'autres bassins versants
Na		Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour des activités isolées non naturelles ou forestières
Na		Secteur forestier

N° PLAN	AFFECTATION DE L'EMPLACEMENT RÉSERVÉ	SURFACES (m²)	RÉSERVATION AU PROJET DE
1	Acquisition du terrain d'habitat au Châtillon de Tala Davany	1 720 m²	Commune
2	Contrôle d'un chemin de terre au Châtillon, à côté entre des parcelles et une passerelle	480 m²	Commune
3	Contrôle d'un chemin de terre au Châtillon, secteur de jardins, au bord de l'impression du Pied de Bourges	200 m²	Commune
4	Création d'un chemin le long de l'Indre entre les parcelles sur le ruisseau départemental N°1 et le ruisseau départemental N°2	2 211 m²	Commune
5	Création d'une route d'habitat placée près de la rue Linière	330 m²	Commune
6	Contrôle du chemin Paray le long de l'Indre	964 m²	Commune

DOCUMENT DE TRAVAIL 03 2025